

bulletin municipal officiel

FONTENAY-AUX-ROSES

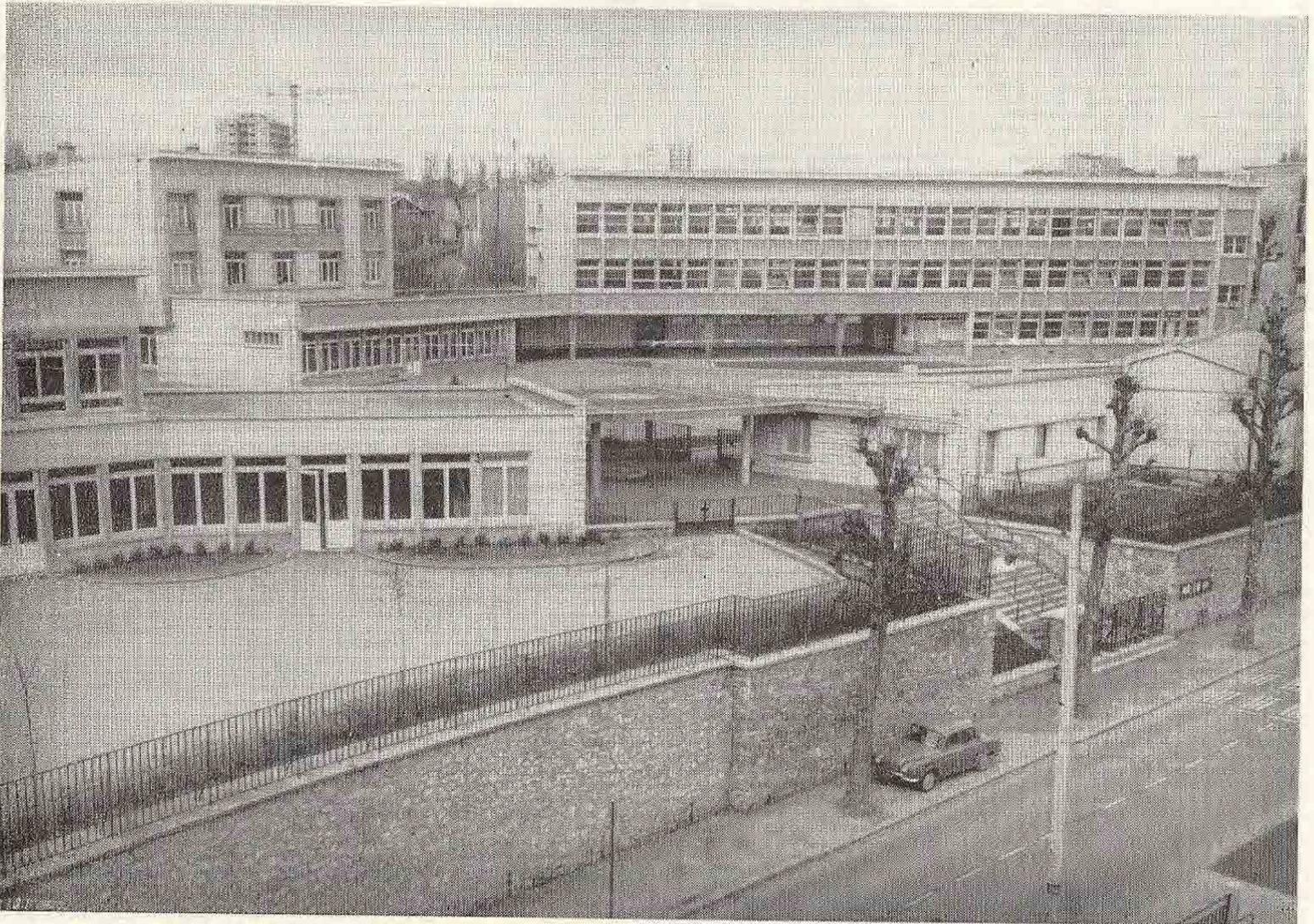
distribué gratuitement à toutes les familles de la Ville

Rédaction — Administration : **Mairie de Fontenay-aux-Roses**
REGIE PUBLICITAIRE : D.I.E.P., 48, rue de Rome - Paris-8^e

trimestriel

numéro 18
AVRIL 1964

« Le nouveau Groupe Scolaire de la Roue - 50, avenue Gabriel-Péri »



CHAUFFAGE CENTRAL
PLOMBERIE - COUVERTURE

entreprise PRIEZ

Agréé par le Gaz de France
Tél. : **FLO. 24 - 40 et 24 - 41**



22-24, rue d'Estienne-d'Orves, 22-24
FONTENAY-AUX-ROSES (Seine)

L'éclairage public

MEUBLES DE CUISINE
EN TOUS GENRES
Formica - Polyrey
MENUISERIE GENERALE
KERBIRIO Jean
96, rue Boucicot
FLO. 06-34
5, Place de la Mairie
FONTENAY-AUX-ROSES
Devis sur demande
Renseignements gratuits

308

TRAVAUX DE PEINTURE
- ET DE DECORATION -
Marcel LEON
Maître Artisan
4, allée des Ormeaux
FONTENAY-AUX-ROSES
ROB. 11 - 25
(le matin entre 8 et 9 h.)

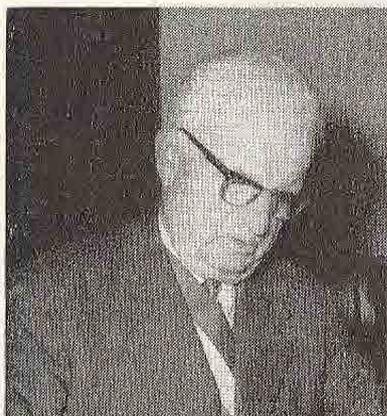
314

MECANIQUE GENERALE
- TOURNAGE - PERÇAGE -
- FRAISAGE - SOUDURE -
Fabricant d'amortisseurs
pour cyclo-moteurs
MACE-BEAL
29, Bd de la République
FONTENAY-aux-ROSES
Téléphone : ROB. 11 - 55

332

Maison DUFRESNE
2, Place Carnot, 2
FONTENAY-aux-ROSES
NOGES BANQUETS
Consultez nous
ROB. 11 - 21

329



Fontenay-aux-Roses, ville dortoir en expansion toujours constante n'est pas encore totalement une ville lumière et sa rénovation par de nouveaux immeubles modernes faisant disparaître les taudis nécessitera encore un éclairage plus rationnel.

C'est assez dire que de gros efforts sont encore nécessaires, si l'on veut aboutir dans les délais les plus brefs à un régime plus en rapport avec les besoins des habitants.

Depuis quelques années la remise en état et l'amélioration de tout l'éclairage public ont été entamées. Elles ont lieu par étapes annuelles et se poursuivent sans désemparer.

Pour satisfaire la population toujours plus nombreuse, la Municipalité et tout le Conseil Municipal ont adopté un plan d'ensemble, réalisable en plusieurs tranches.

Un éclairage puissant a déjà été installé dans de nombreuses voies ainsi que tous les riverains ont pu le constater, par des foyers à lanternes fluorescentes, permettant ainsi une circulation plus sûre la nuit.

Chaque année au moment de l'établissement du budget primitif une nouvelle tranche d'amélioration de l'éclairage public est prévue.

En fait un certain nombre de voies principales ont été dotées de l'éclairage fluorescent et le matériel encore en bon état soigneusement récupéré en vue de sa réutilisation dans les rues moins passagères.

Voici d'ailleurs le détail des opérations prévues au programme de 1964 pour l'amélioration de l'éclairage par la pose de nouveaux appareils ou la transformation des appareils existants dans les voies ci-après :

Rue des Roses, 6 en fluorescent - Carrefour Robert Marchand - Jean Moulin, 1 en fluorescent - rue André Neyts, 6 en fluorescent - rue La Fontaine, 9 en fluorescent - rue du Dr Soubise, 1 en incandescence - rue Léonie La porte, 2 en fluorescent - rue Durand Bénéch, 13 en fluorescent - rue Jacquemin, 4 en fluorescent - avenue du Général Leclerc, 1 en fluorescent - rue Augustin Claude, 1 en incandescence - rue des Fauvettes, 7 en fluorescent - rue des Potiers, 11 en fluorescent - place du Général de Gaulle, 3 en fluorescent - rue des Ormeaux, 1 en fluorescent - rue Verte, 7 en fluorescent nouvelle installation - rue de la Plaine, 3 en fluorescent nouvelle installation.

Nous rappelons que la visite de l'éclairage public a lieu chaque jeudi pour le remplacement des lampes usées. Nos concitoyens ne doivent donc pas s'étonner de voir ces jours là l'ensemble du réseau allumé dès le matin.

Cependant en cas de panne de secteur privant de lumière une ou plusieurs rues, les riverains sont priés d'en avvertir immédiatement la Mairie pour permettre à l'Entreprise Electro-France de réparer au plus tôt.

Joseph MAURIN

Maire-Adjoint

chargé de l'éclairage public



Concessionnaires
ATELIERS

Établissements COLLET

9-11, avenue Louis Pasteur BAGNEUX

ALE. 99-20

SPECIALISES — MECANIQUE TOLERIE PEINTURE

En cours de construction, extension de la clinique chirurgicale, 40, rue d'Estienne-d'Orves
Fontenay-aux-Roses

25, avenue Lombart
FONTENAY-aux-ROSES
ROB. 35-61

Ambulance jour et nuit

**CLINIQUE
CHIRURGICALE**

Conventionnée
par la Sécurité Sociale
les principales mutuelles S.N.C.F.
Masso-Kinésithérapie
Rééducation fonctionnelle
Elongations vertébrales

343

Messageries PARIS-SUD

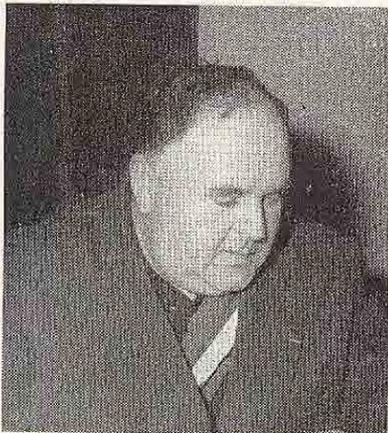
24, rue Jean-Jaurès, FONTENAY-AUX-ROSES

Téléphone : 702-10-21

CAMIONNAGE — EXPEDITIONS
SERVICE QUOTIDIEN — MESSAGERIES
PARIS BANLIEUE

**TOUS TRANSPORTS
DEMENAGEMENTS**

327



Monsieur LEFEBVRE Maire-Adjoint
Président de l'Association Sportive
Fontenaisienne

COMMUNIQUE IMPORTANT

LA CAISSE CENTRALE D'ALLOCA-
TIONS FAMILIALES DE LA REGION
PARISIENNE 10, Rue Viala, PARIS XV
qui organise pour les femmes des cours
d'enseignement ménager (coupe, couture,
cuisine, etc...), rappelle que toutes
ses activités sont gratuites.

Elle met en garde les familles contre
les démarcheurs se présentant en son
nom pour recueillir des inscriptions et
faire signer un engagement contre paie-
ment de sommes importantes.

**CES DEMARCHEURS SE SERVENT
ABUSIVEMENT DU NOM DE LA
CAISSE**

et les familles sont invitées à demander
la carte professionnelle aux personnes
se présentant à elles.

Les cours d'enseignement ménager de
la Caisse Centrale sont signalés par les
agents-payeurs, par les affiches et par
les journaux locaux.

DON

L'Association Syndicale des expropriés
de l'opération Scarron a procédé à l'a-
purement de ses comptes.

Le reliquat disponible soit 138,45 F a
été remis le 29 février 1964 à M. Dolivet
Maire pour le Bureau d'Aide Sociale de
Fontenay-aux-Roses.

Nos remerciements aux généreux do-
nateurs.

BOIS - FER - TOLE

Entreprise BART

Travaux de :
Menuiserie - Serrurerie
Tôlerie

11, rue Jean-Jaurès
FONTENAY-aux-ROSES
ROB. 11-06

328

ELECTRICITE AUTOMOBILE

C. MANY

Tél. : ROB. 12-91

93, bd Maréchal-Joffre
BOURG-LA-REINE

MARBRIER FLEURISTE

Ets BRAVIN

FABRICANT

16, rue des Pierrelais
FONTENAY-aux-ROSES

Tél. : BEL. 10-78

Constructions de Caveaux
- Monuments Funéraires -

324

**COLLECTES SUR LA VOIE
PUBLIQUE**

Total des fonds recueillis à Fontenay-
aux-Roses :

Ligue Française contre le cancer : 1767 F
Journée nationale des paralysés et in-
firmes civils : 1500, 67 F.

Toutes nos félicitations et remercie-
ments à Mme LECONTE Marguerite, 7
rue Robert Marchand, la dévouée orga-
nisatrice de ces collectes dans notre
commune.

COULEURS

BAZAR

Société BADENS et Cie

27, rue Ledru-Rollin, FONTENAY-AUX-ROSES

Livraison à domicile

Peinture - Vitrierie

à domicile

Dépôt BUTAGAZ

5 % aux Anciens Combat-
tants et aux familles nom-
breuses sur tous les
Articles Ménagers

331

STATION-SERVICE MOBIL

« LA FONTAINE DU MOULIN »

175-177 Avenue de la Résistance

LE PLESSIS - ROBINSON FLO 25-01
(à 200 mètres de la gare de Sceaux-Robinson)

Graissages — Lavages — Entretien — Pneus
Batteries — Accessoires — Equilibrages de Roues
Recharges de Batteries —

Produits et services de qualité

324

Renseignements administratifs

MAIRIE

Secrétariat : 75, rue Boucicaut - Secrétaire général : M. Lavaleix André - ROB. 10-01 et 11-80 - Tous les jours de la semaine, de 8 h 45 à 12 h et de 13 h 45 à 18 h ; le samedi, de 8 h 45 à 12 h. - Voirie - Architecture et Urbanisme - Cadastre - Cimetière - Hygiène - Comptabilité et Finances.

Centre administratif : 10, rue Jean-Jaurès - Secrétaire adjoint : M. Genetet Pierre - ROB. 10-01 et 11-80 - Mêmes jours et heures d'ouverture que Le Secrétariat - Etat civil - Bureau militaire - Affaires et Aide sociales - Liste électorale - Service des Ecoles et des Cantines - Colonies de vacances.

Consultations juridiques gratuites le 1^{er} samedi de chaque mois, de 16 h à 17 h, à la Mairie.

Ambulance municipale : du lundi matin au samedi midi - 8 h. 30 à 12 h. (Centre Administratif), 13 h. 30 à 18 h. (ROB. 10-01 ou 11-80) 12 h. à 13 h. 30 (ROB. 12-40) - Danstous les autres cas appeler : Les ambulances « RAPIDES SUD » à ROB. 05-94

Bibliothèque : 10, rue Jean-Jaurès - 10.000 volumes Lecture sur place et prêt de livres - Ouverture tous les mardis et vendredis de 17 h 30 à 20 h.

Architecte communal : M. Bairet (réception à la Mairie le jeudi matin, sur rendez-vous).

Cimetière : 18, rue des Pierrelais.

Pompes funèbres : S'adresser au Secrétariat de la Mairie et au Bureau de Bagneux, 2, rue de la Mairie - Préposé : M. Dintrans (ALE. 24-90).

Recette-Perception : Tournée de recouvrement des impôts les premier et troisième mardis de chaque mois de 9 h à 11 h 30 à la Bibliothèque.

- Les autres jours, les bureaux situés 10, place Nationale, à Châtillon-sous-Bagneux (Seine), sont ouverts de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h, le samedi de 9 h à 11 h - Receveur-Percepteur : M. Chopuis (ALE. 41-70 - C.C.P. 9002-43 Paris).

Contributions directes : Inspecteur central : 169, rue de Rennes, Paris (6^e) - Mardi et vendredi de 9 h à 12 h - A la Mairie de Fontenay-aux-Roses le quatrième mercredi de chaque mois, de 14 h 30 à 16 h 30.

Contributions indirectes : Inspection centrale et Recette centrale 16, rue Le Bouvier, à Bourg-la-Reine (ROB. 08-14) - Caisse ouverte tous les jours de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h, sauf jours fériés, samedi après-midi et le 25 de chaque mois - Les inspecteurs reçoivent, en principe, le matin de 9 h à 12 h.

Tribunal d'Instance : 68, rue Houdan, à Sceaux - Ouvert tous les jours de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h 30, excepté le samedi après-midi et le dimanche. Audiences le mercredi.

Huissier : M^e Sautet, 98, rue Houdan, à Sceaux (ROB. 00-53).

Notaire : M^e Venot, 5, rue des Ecoles, à Sceaux (ROB. 00-21).

Bureau de la Meun-d'œuvre : 68, avenue du Maréchal-Joffre, à Bourg-la-Reine (ROB. 31-36).

Sécurité Sociale : 29, rue Jean-Pierre-Timbaud à Châtillon-sous-Bagneux - Centre N^o 143 (PEL. 20-30).

Ponts et Chaussées : M. Juilliard, ingénieur divisionnaire, 15, avenue de Verdun, à Sceaux (ROB. 01-45).

Eaux : Compagnie Générale des Eaux : 52, rue d'Anjou, à Paris - Chef d'inspection : 1, avenue de la Division Leclerc, à Châtillon-sous-Bagneux (ALE. 41-19) - Fontainier : 2, rue d'Estienne-d'Orves, à Châtillon-sous-Bagneux.

Electricité : 109, avenue du Général Leclerc, à Bourg-la-Reine (ROB. 35-43).

Gaz : Bureau d'abonnement et magasin d'exposition et de vente : 112, rue Houdan, à Sceaux (ROB. 01-84 et 12-30).

Poids et Mesures : Bureau : 18, rue Victor-Hugo, à Montrouge - Le lundi de 14 h à 16 h.

P. et T. : 2, place du Général de Gaulle - Receveur : M. Vuillaume (ROB. 12-00) - Au guichet : ROB. 10-00 - Ouvert tous les jours de 8 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 19 h. - Fermé le samedi après-midi à partir de 16 h et le dimanche.

51, rue de Bagneux, à Sceaux-Blagis (ROB. 45-62) - Ouvert tous les jours de 8 h à 19 h, sans interruption - Fermé le samedi après-midi à partir de 16 h et le dimanche.

ENSEIGNEMENT PUBLIC

Collèges d'enseignement général et Ecoles Primaires du Parc (garçons et filles) : 4 et 6, avenue du Parc. Directeur : M. Gannat (ROB. 12-40). Directrice : Mme Charpentier (FLO. 39-37).

Ecole Maternelle du Centre : 17, place de l'Eglise. Directrice : Mme Dolivet (FLO.39-39).

Ecole Primaire de Garçons « La Roue » : 50, avenue Gabriel-Péri. Directeur : M. Mousson (ROB. 74-24).

Ecole Primaire de Filles « La Roue » : 50, avenue Gabriel-Péri. Directrice : Mme Frère (ROB. 74-24).

Ecole Maternelle « La Roue » : 50, avenue Gabriel-Péri. Directrice : Mme Lapeyre (ROB. 74-24).

Ecole Maternelle « Les Paradis » : 4, rue Paul-Verlaine. Directrice : Mme Rollet (ROB. 95-15)

Ecole Primaire et Infantile (mixte) « Les Ormeaux » : Directrice : Mme Ambroise (ROB. 65-38).

Ecoles Primaires et Maternelle : Groupe intercommunal des « Blagis », 25, avenue Georges-Clemenceau, à Sceaux (ROB. 29-50).

Ecole Normale Supérieure de jeunes filles : 5, rue Boucicaut (ROB. 60-50). Directrice : Mlle Cordier.

Lycée Lakanal (garçons) : avenue du Président-Franklin-Roosevelt à Sceaux (ROB. 12-52).

Lycée Marie-Curie (filles) : rue Constant-Pilare à Sceaux (ALE. 20-18).

Cours du soir (adultes, enseignement ménager, etc.) : 6, avenue du Parc.

Centre d'Orientation Professionnelle : 2, avenue Emile-Boutroux à Montrouge (ALE. 47-00)

Centre d'Apprentissage (garçons) : avenue du Président-Wilson à Cachan (ALE. 74-00).

Centre d'Apprentissage (filles) : 95, rue Houdan à Sceaux (ROB. 14-03).

Patronage municipal (garçons et filles). Directrice : Mme Parrot.

Tous les jeudis, aux écoles Groupe du Parc, de 8 h à 18 h 15.

Maternelles « Centre » et « Paradis » : Garderie chaque jour, de 8 h à 18 h.

CHOCOLATERIE

ERIAM'S

16 à 20, rue André-Salel
ROB. 21-74 — FONTENAY

315

LA FONTENOISE

16, rue des Pierrelais
FONTENAY-AUX-ROSES

Pâtisserie - Lunch - Glace
— CUISINE —

Marché de Fontenay
ROB. 10-42

316

MAÇONNERIE

ET TRAVAUX PUBLICS

Ent. FELIX BONCORPS

Maison fondée sous le même nom
depuis 1825

7, rue Laboussière

FONTENAY-aux-ROSES
Tél. : ROB. 10-16

306

ETABLISSEMENTS

LA MATIERE MOULEE

Tous moulages pour
Industrie - Commerce

4, ruelle des Richardes, 4
FONTENAY-aux-ROSES
(Seine) - Tél. : ROB. 11-28

307

OPTIQUE MEDICALE

agréé par la Sécurité Sociale

PHARMACIE LEBLANC

51, rue de Bagneux, 51
ROB. 10-59 - SCEAUX

(carrefour des Blagis)

ouvert 8 h 30 à 12 h 45
14 h à 20 h 30

350

TRANSPORTS

Méto (ligne de Sceaux) : station de Fontenay.
Autobus (N° et directions) :

Ligne 194 : Porte d'Orléans-Fontenay (Mairie)
Lignes 194 et 195 : Porte d'Orléans-Butte-Rouge.

Ligne 188 : Porte d'Orléans-« Blagis ».

Ligne 128 : Porte d'Orléans-Sceaux (Mairie)

ADRESSES UTILES

Commissariat de Police : Mairie de Sceaux (cour de la Mairie), rue Houdan (FLO. 27-02 et 27-03).

Police-Secours : ROB. 02-52.

Gendarmerie : 4, rue du Maréchal-Joffre à Sceaux (ROB. 26-15).

Pompiers de Paris : 25, rue Ravon à Bourgl-Reine (ROB. 09-38 et 09-48).

Hôpital Vaugirard (Chirurgie) et du Kremlin-Bicêtre (Médecine).

Clinique chirurgicale (privée et agréée par la S.S.) : 25, avenue Lombart, Fontenay-aux-Roses (ROB. 35-61).

Maison de Retraite communale : 23, avenue Lombart (ROB. 10-48).

Clinique d'accouchement : 19, rue du Maréchal-Gallieni (ROB. 22-13).

Centre médical de rééducation fonctionnelle : 10, boulevard de la République (FLO. 24-65).

Maisons de repos :

Villa Renaissance, 3, avenue René - Isidore (ROB. 10-69).

La Provençale, 1, rue J.-Jaurès (ROB. 10-85).

Enregistrement : Domaines-Timbres : 9, rue du Docteur Berger à Sceaux (ROB. 16-21).

Hypothèques : Huitième bureau : 23, rue de la Mouzaïa, Paris (19°).

Marché : rue La Boissière et avenue de Verdun. Mardi, jeudi et samedi matin. Concessionnaire : M. Guérin, 10, boulevard Barbès à Paris (MON. 31-96).

HYGIENE - SPORTS LOISIRS

Service Social : Permanence : mercredi 9 h. 30 à 12 h., jeudi 14 h. à 17 h. : 1, rue Blanchet. (FLO. 30-44).

Dispensaire municipal : 1, rue Blanchet (ROB. 12-86). Ouvert de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h., sauf le samedi après-midi.

Consultations de nourrissons tous les lundis et mercredis de 14 h à 16 h.

Consultations pour enfants du second âge, les deuxième et quatrième jeudis de 10 h à 11 h.

Consultation de médecine générale tous les jeudis de 14 à 16 h.

Consultation d'oto - rhino - laryngologie le 3^e vendredi de chaque mois, à 15 h.

Tous les jours, sauf les jours de consultations ci-dessus : soins, piqûres, aérosols, rayons ultraviolets, etc.

Centre Médico-Social Foyer des Cités Jardins : 14 et 16, rue Alfred-de-Musset aux Paradis : consultations de nourrissons (enfants de 0 à 2 ans) chaque mardi à 14 h. Mme Meunier, Assistante sociale, permanence le lundi, de 14 heures à 17 h. (ROB. 77-56).

Dispensaire d'O.P.H.S. : 25, rue Jean-Pierre-Timbaud à Châtillon (ALE. 35-13).

Crèche départementale : 1, avenue Gabriel-Péri (ROB. 96-52). 42 lits. Ouverte tous les jours de 7 h à 19 h., sauf dimanches et jours fériés

Bains-douches municipaux : 1, rue Blanchet. Ouverts le samedi de 7 h à 20 h et le dimanche matin de 7 h à 12 h.

Stade scolaire et Gymnase : avenue de Paris, Parc communal.

Stade : Route du Panorama.

Piscine : route de Versailles, à Châtenay-Malabry (ROB. 14-27).

Salle des Fêtes : place Blanchet.

Cinéma : 86, rue Boucicaut.

CHANTIER DE LA MAIRIE
CHARBONS
MAZOUT
KERDANE - ESSENCE C
« BUTANE » « PROPANE »
« NAPHTAGAZ »
THERMOGAZ
BARBANCE
9, pl. Général-de-Gaulle
FONTENAY-aux-ROSES
Tél. : ROB. 11-45

339

MAISON DE LA PRESSE
LIBRAIRIE - PAPETERIE
CADEAUX

Articles « PLEIN-CIEL »

M. VARNEROT

24, rue Boucicaut, 24

FONTENAY-aux-ROSES

Dépôt central

de journaux

Téléphone : 702-23-10

334

PHARMACIE
CENTRALE

A. NAHMIA
Pharmacien

46, rue Boucicaut
FONTENAY-AUX-ROSES

Tél. : ROB. 10-09

LABORATOIRE
D'ANALYSES MEDICALES

349

GARAGE DU CENTRE

SIMCA RENÉ COQUART

6, rue Marx-Dormoy, 6

FONTENAY - ROB. 11-14

VENTES
REPARATIONS
Pièces détachées

Station service **Shell**

333

Mme C. BRAUNER

INFIRMIÈRE

Diplômée d'Etat — Agréée par la Sécurité Sociale

TOUS LES SOINS A DOMICILE JOUR ET NUIT

PIQURES - PANSEMENTS - SOINS AUX GRANDS

MALADES - TOILETTE AUX NOUVEAUX NES, etc...

24, rue Guérard, 24

Tél. : ROB. 36 - 59

FONTENAY-AUX-ROSES

325

DANS UN AN...

ANTIQUITES EN PAVILLON

Ouvert le dimanche

ACHAT ET VENTE

de tous Meubles
et Bibelots

Se rend à domicile

44, avenue du Château

BOURG-LA-REINE (Seine)

ROBINSON 36-87

322

MENUISERIE- EBENISTERIE

FABRICATION
DE PLACARDS

à peindre ou en Formica

TALMON Michel

96, rue Boucicaut

FONTENAY-AUX-ROSES

R.M. 205-718 (Seine)

352

SERRURERIE DECORATIVE

Marcel BEBERT

102, rue Boucicaut, 102

FONTENAY-
AUX-ROSES

357

Sté des VINS DE FRANCE

Vins d'origine

Bières - eaux minérales
spiritueux

(Livraisons à domicile)

ROB. : 10-54

358

Etablissements d'HORTICULTURE

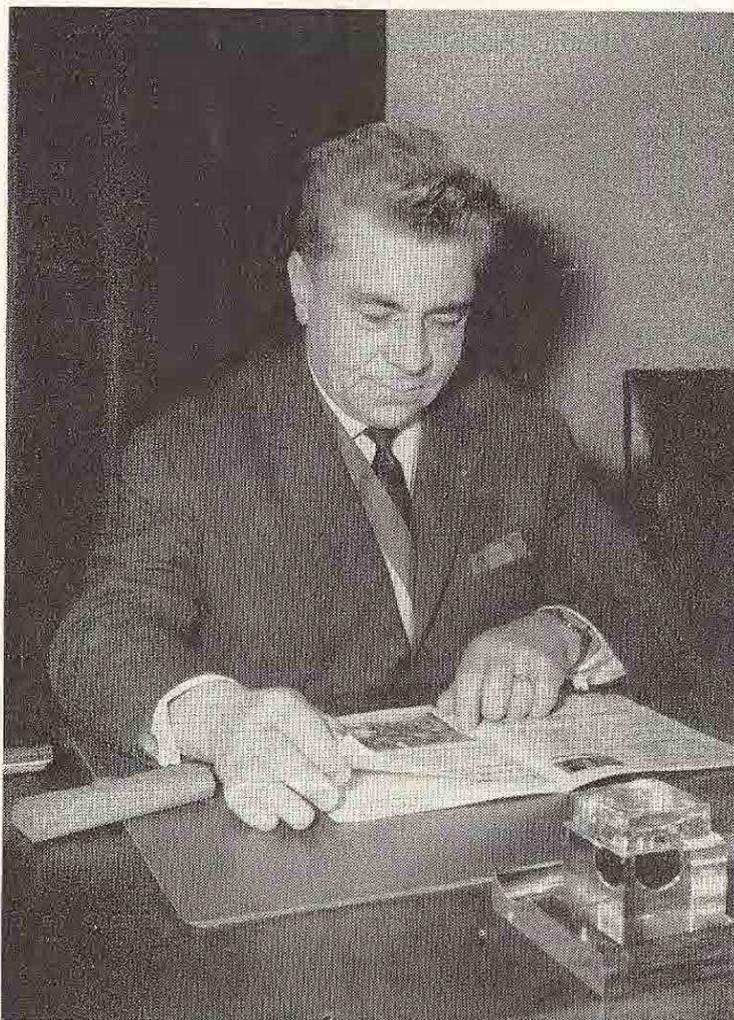
J. TIPHAINE

7, avenue de la Division-Leclerc,
FONTENAY-AUX-ROSES

Spécialité :

Tulipes — Gloireux — Muguet.

359



Il y a cinq ans, très exactement le 8 mars 1959, les électeurs et les électrices de Fontenay - aux - Roses choisissaient au premier tour les vingt-trois candidats de la liste Républicaine d'Action Municipale et Sociale, qui sollicitaient leurs suffrages.

La durée du mandat des Conseillers municipaux étant fixée à six ans, c'est donc au printemps 1965 et vraisemblablement cette fois encore dans le courant du mois de mars, que les électeurs seront de nouveau appelés aux urnes.

Nul ne sait à l'heure actuelle si l'ancien système dit « scrutin de liste majoritaire » sera ou non maintenu ou si la préférence

sera donnée au système des « listes bloquées » qui interdirait éventuellement au deuxième tour d'envisager d'autres alliances que celles réalisées au premier tour.

Quant à la représentation proportionnelle, il ne semble toujours pas qu'il en soit question.

Il n'est guère possible dans ces conditions, aux divers groupements ou partis politiques, de fixer dès maintenant leur future tactique électorale.

Mais à en juger par la présence inaccoutumée de quelques citoyens de notre ville aux dernières réunions du Conseil Municipal, il apparaît bien que certains milieux s'appêtent déjà à fourbir leurs armes pour la prochaine consultation.

Il n'est pas inutile de rappeler, ou de faire connaître aux nombreux lecteurs de notre Bulletin Municipal Officiel, que l'actuel Conseil Municipal est composé de personnalités locales ayant sans doute les opinions les plus diverses sur le plan politique, mais unies par un même désir de travailler en commun dans la seule direction de l'intérêt général.

C'est ainsi que depuis cinq ans, tous les grands problèmes d'administration municipale ont été étudiés avec la plus grande impartialité avec l'unique souci d'aboutir à l'amélioration constante des conditions de vie des habitants de Fontenay-aux-Roses.

Et, sauf une ou deux exceptions concernant des problèmes extra-communaux sur lesquels chaque Conseiller a pu exprimer librement ses sentiments personnels, toutes les décisions importantes ont été prises d'un commun accord, tous les budgets et tous les comptes administratifs ont été votés à l'unanimité.

Le 23 mars dernier notamment, le budget primitif de l'exercice 1964 a encore été approuvé par l'ensemble du Conseil Municipal.

Notre tâche n'a pourtant pas été facile, car notre ville n'est pas riche.

Vous savez en effet aussi bien que moi que, contrairement à d'autres cités beaucoup plus favorisées, nous n'avons en l'absence de gros établissements industriels et commerciaux, d'autres ressources pour construire des écoles, des terrains de sports, installer des canalisations d'égouts, d'eau et de gaz, entretenir la voirie et le patrimoine communal, payer le personnel, assurer la scolarisation gratuite de plus de 4.000 enfants, etc... que celles que nous vous demandons sous forme de contributions mobilières, foncières ou de patentes.

A cela s'ajoute, il est vrai, la répartition par péréquation de la taxe locale perçue dans le département de la Seine qui tend, bien imparfaitement d'ailleurs, à rétablir un certain équilibre entre les ressources des cités industrielles et commerçantes et les autres.

Malgré cela, malgré nos difficultés financières, nous avons réussi à assurer à nos administrés, et ceci dans les meilleures conditions, tous les services qu'ils étaient en droit d'attendre de nous.

Pas un enfant, malgré la montée en flèche de la population scolaire, ne s'est vu refuser une place dans nos écoles primaires ou dans nos Collèges d'enseignement général.

La Municipalité a poursuivi inlassablement son programme d'assainissement, et Fontenay-aux-Roses est très probablement l'une des rares villes de France qui peuvent s'enorgueillir d'un réseau d'égouts couvrant 99 % des besoins.

L'éclairage public s'améliore constamment ; toutes les voies de quelque importance sont désormais dotées de foyers fluorescents.

En matière sportive, malgré la carence des Pouvoirs publics qui n'ont pas encore versé un liard de subvention, la jeune Association Sportive Fontenaisienne, pourra disposer avant la fin de l'année en cours d'un deuxième terrain de foot-ball.

Vos enfants ont tous à leur disposition des écoles dotées d'un personnel de choix qui se plaît à reconnaître, l'extrême sollicitude de la Municipalité en matière d'équipement, de fournitures et de locaux.

Plus de mille d'entre eux prennent leurs repas aux cantines scolaires. Le petit car municipal assure chaque jour le ramassage des plus jeunes élèves habitant loin des écoles.

Pendant les deux mois d'été, les enfants de Fontenay ont le choix entre les deux magnifiques colonies de vacances d'Etables-sur-Mer, dans les Côtes-du-Nord, ou de Choranche-les-Bains, dans l'Isère, pour un prix de pension. l'un des plus bas qui soit.

Quant aux tout petits, ils sont accueillis jusqu'à trois ans dans la belle crèche construite à frais communs, par la Commune et l'Administration de l'Assistance Publique.

Pour les vieillards, un service de repas particulièrement copieux au prix symbolique de 0,30 F est organisé chaque jour au Foyer de la Place Blanchet, avec portage à domicile dans certains cas.

Les adultes peuvent trouver à la bibliothèque municipale la lecture convenant à leur goût parmi les 10.000 volumes qui leurs sont offerts.

Bientôt la mise en service d'une salle des Fêtes entièrement remise à neuf permettra la reprise de l'activité culturelle indispensable à une cité appelée à grouper près de 30.000 habitants.

CLINIQUE OBSTETRICO-CHIRURGICALE
 19, rue Maréchal-Galliéni
 FONTENAY-AUX-ROSES
 ROB. 22-13
 Gynécologie - Accouchements
 sans douleurs - Conventionnée
 par la Sécurité Sociale

361

PEINTURE DECORATION
VAN - H O O L A N D
 MAITRE ARTISAN
 4, place de l'Eglise
 FONTENAY-AUX-ROSES
 Tél. : FLO 10-92

362

Sté S.A.R.L.
FRANCO-SUISSE
BATIMENT
 Construction et vente
 d'appartements de grand
 standing.
 Banlieue Sud
 82, avenue Jean Moulin
 FONTENAY-AUX-ROSES
 Tél. : ROB. 22-60

364

MACONNERIE
EN TOUS GENRES
E. VERARDO
 ciment moulé
 clôtures préfabriquées
 bordures d'allées - garages
 14, rue des Moulins-à-Vent
 FONTENAY-AUX-ROSES
 ROB. 29-18

353

AGENCE PEUGEOT
L. BEAUDEAU
 6, place de l'Eglise, 6
 FONTENAY-AUX-ROSES
 ROB. : 10-96

363

S. A. Raymond AUBRY et Cie

59, rue Boucicaut, FONTENAY-aux-ROSES - Tél. : ROB. 35-05

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL - FUMISTERIE

Même maison : 119, avenue du Général-Leclerc, BOURG-LA-REINE - ROB. 05-77

Siège social : 4, rue J.-B.-Dumay, Paris-XX^e - MEN. 65-94

340

Madame BRULON

Masseuse kinésithérapeute
Gymnastique correctrice
Rééducation - Pédicure

Diplômée d'Etat

Agréée par la Sécurité Sociale

9, rue des Potiers

entre av. Lombart et G.-Péri

FONTENAY-aux-ROSES

Tél. : ROB. 87-11

311

STORES - LAMBREQUINS
STORES VENITIENS -
VOILAGE TERGAL

Ets G. O L R Y

9, rue Boris Vildé

FONTENAY-aux-ROSES

ROB. 44-13

330

AUX ROSES

DE
FONTENAY

1, av. de Paris

Livraisons à
— domicile —

FONTENAY-aux-ROSES

ROB. 10 - 07

317

PEDICURE MEDICALE

Gisèle SOREL

Diplômée d'Etat

1, avenue de Paris

FONTENAY-aux-ROSES

(Seine)

Consultations sur rendez-vous
de 9 h à 12 h et de 14 h à 20 h
Sauf le vendredi

Tél. : ROB. 74-26

335

Il serait fastidieux dans le cadre de ce seul article, de rappeler ou de signaler aux fontenaisiens tout ce que la Municipalité a réalisé à leur profit, mais je me propose, dans les prochains numéros du Bulletin Municipal de donner de plus amples renseignements sur divers problèmes qui intéressent à juste titre nos lecteurs et notamment les problèmes scolaires et de logement.

Je dirai simplement en conclusion, que, s'ils n'ont pas réalisé de miracles, les représentants que vous avez élus en 1959 ont toujours eu le souci de la meilleure utilisation des deniers publics. C'est parce qu'ils ont su résister aux tentations démagogiques qu'ils ont pu consacrer la totalité des ressources budgétaires aux œuvres d'intérêt général indiscutable.

Grâce à quoi, Fontenay-aux-Roses, malgré la modicité de ses ressources, peut supporter favorablement la comparaison avec les cités voisines.

C'est une ville calme et sans histoire, une ville propre et coquette où il fait bon vivre, avec l'agréable sensation d'habiter à cent kilomètres de Paris.

C'est une ville dont les finances sont sagement gérées par un Conseil Municipal étranger aux luttes partisans et dont la seule ambition est de vous bien servir.

Maurice DOLIVET
Officier de la Légion d'Honneur
Maire de Fontenay-aux-Roses

REPONSE DE LA R.A.T.P. A UNE INTERVENTION DU CONSEIL MUNICIPAL

Monsieur le Maire,

Par lettre du 14 février 1964, vous avez bien voulu nous transmettre copie d'une délibération du Conseil Municipal de Fontenay-aux-Roses du 10 février et une pétition d'habitants de cette commune concernant l'exploitation de la ligne 128.

Nous avons l'honneur de vous faire connaître que l'exécution d'un service continu sur le tronçon sud « Bagneux (place Dampierre) - Sceaux (Mairie) » de la ligne 128 a été effectivement décidée par le Conseil d'Administration du Syndicat des Transports Parisiens dans sa séance du 20 décembre 1962.

Cette opération sera réalisée le 1^{er} avril prochain, date à laquelle nous disposerons au nouveau terminus de la Porte d'Orléans entre l'Avenue Ernest Reyer et la rue de la Légion Etrangère d'un emplacement suffisant pour l'établissement de deux points de charges dont l'un sera réservé aux voitures à destination de Sceaux (Mairie).

Nous vous signalons que malgré les difficultés actuelles pour discriminer les voyageurs selon leur point de destination, la desserte du terminus extrême de la Mairie de Sceaux a été améliorée depuis le 17 février aux heures creuses par la création entre 8 h 45 et 18 h, de neuf départs supplémentaires pour ce terminus les lundi, mardi, mercredi et vendredi. Le jeudi et le samedi, les départs supplémentaires sont effectués au nombre de 8 et 7 respectivement.

Veillez agréer, M. le Maire, l'assurance de notre considération distinguée.

Le Directeur du réseau routier.
signé : illisible

CAMPAGNE NATIONALE DU TIMBRE ANTITUBERCULEUX

La dernière campagne nationale du timbre antituberculeux a rapporté une somme de 1691,60 F.

Nous adressons tous nos remerciements aux Directeurs et Directrices des écoles de Fontenay-aux-Roses pour leur précieuse et efficace collaboration au cours de cette campagne.

SERVICE DE SOINS A DOMICILE

Tarif Sécurité Sociale

Piqûres - Piqûres intra-veineuses - Pansements - Toilettes - Perfusions intra-veineuses - Gardes de nuit
Séances d'aérosols, etc... tous les soins prescrits par votre médecin

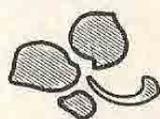
FLO. 21-96

Mademoiselle Marie-José **CONTE**
Mademoiselle **DELAGUERONNIERE**
INFIRMIERES DIPLOMEES D'ETAT

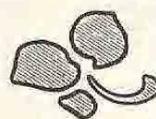
FLO. 21-96

1, rue Alexandre Fleming (av. R. Croland) FONTENAY-aux-ROSES — Bus 194, arrêt Pasteur (en face)
Téléphone : **FLOrian 21-96**

Déplacements rapides jour et nuit, dimanches et fêtes sur simple appel téléphonique



SERVICES DE GARDE



NOUS TENONS A REMERCIER MM. LES DOCTEURS
DE BIEN VOULOIR ASSURER UNE PERMANENCE LES JOURS FERIES

DOCTEURS

5-4-64	Dr AMIABLE	17, rue Jean-Jaurès	ROB. 32-34
12-4-64	Dr BENCHETRIT	7, rue Blanchard	ROB. 07-47
19-4-64	Dr BINEAU	18, rue Boris-Vildé	ROB. 11-75
26-4-64	Dr COLSON	126, rue Boucicaut	ROB. 10-70
1-5-64	Dr DELMAS	56, avenue du Général Leclerc	ROB. 59-86
3-5-64	Dr DUCARRE	21, rue Ledru-Rollin	ROB. 79-27
7-5-64	Dr FRUCHTER	79, avenue Gabriel-Péri	ROB. 00-13
10-5-64	Dr JOHNSON	37, avenue Paul-Langevin	FLO. 23-55
17-5-64	Dr LORENTE	9, rue des Potiers	ROB. 87-12
24-5-64	Dr TRARIEUX	1, avenue de Verdun	ROB. 83-83
31-5-64	Dr AMIABLE	17, rue Jean-Jaurès	ROB. 32-34
7-6-64	Dr BENCHETRIT	7, rue Blanchard	ROB. 07-47
14-6-64	Dr BINEAU	18, rue Boris-Vildé	ROB. 11-75
21-6-64	Dr COLSON	126, rue Boucicaut	ROB. 10-70
28-6-64	Dr DELMAS	56, avenue du Général Leclerc	ROB. 59-86
5-7-64	Dr FRUCHTER	79, avenue Gabriel-Péri	ROB. 00-13

PHARMACIENS

5-4-64	PICARD MARTIN	Rue Jules-Védrines, Châtillon	PEL. 34-48
12-4-64	BESSE	70, rue Boucicaut, Fontenay	ROB. 10-23
19-4-64	LEFEBVRE DENISOT-CHAVEPEYRE	11, av. Marcel-Cachin, Châtillon	ALE. 10-34
26-4-64	COMBETTE MAGNAN-ANGENSCHIEDT	81, av. M.-Berthelot, Châtillon	ALE. 79-47
1-5-64	FLECHIA NAHMIAS	104, rue Boucicaut, Fontenay	ROB. 39-31
3-5-64	LESAGE	17, avenue Lombart, Fontenay	FLO. 17-98
	DALLARD	Place de la Libération, Châtillon	ALE. 09-39
7-5-64	GOJARD	44, av. Marcel-Cachin, Châtillon	ALE. 68-86
10-5-64	BLANLUET NAHMIAS-SARFATY	46, rue Boucicaut, Fontenay	ROB. 10-09
17-5-64	PICARD MARTIN	48, Boul. G1 Malleret-de-Joinville	
24-5-64	BESSE	Châtillon-sous-Bagneux	ALE. 39-10
31-5-64	LEFEBVRE DENISOT-CHAVEPEYRE	119, avenue Gabriel-Péri, Fontenay	FLO. 19-02
		49, avenue Gabriel-Péri, Châtillon	ALE. 10-78
		47, rue Béranger, Châtillon	ALE. 23-54
		87, avenue Gabriel-Péri, Fontenay	ROB. 18-99
		Rue Jules-Védrines, Châtillon	PEL. 34-48
		70, rue Boucicaut, Fontenay	ROB. 10-23
		11, av. Marcel-Cachin, Châtillon	ALE. 10-34
		81, av. M.-Berthelot, Châtillon	ALE. 79-47
		104, rue Boucicaut, Fontenay	ROB. 39-31

Mesdemoiselles de La Gueronnière et Conte, 1, rue Alexandre-Fleming à Fontenay-aux-Roses (Téléphone FLOrian 21-96) peuvent assurer des gardes de jour et de nuit et des soins à domicile. Il est rappelé qu'une permanence est assurée par un chirurgien de garde à la clinique chirurgicale, 25, avenue Lombart à Fontenay-aux-Roses - Téléphone : ROB. 35-61

CONCESSIONNAIRE
DU SUD

DAF

- GARAGE ROUSSEAU -

51, av. Aristide-Briand
ALE. 38-15 CACHAN

APPLICATIONS GENERALES
-:- DE L'ELECTRICITE -:-

Lucien COUDRAY

ARTISAN ELECTRICIEN
39 bis, rue d'Estienne-d'Orves
FONTENAY-AUX-ROSES
(Seine)

Tél. : FLOrian 23-91

MAMY

TOUT POUR L'ENFANT
de la naissance à 8 ans

Bébé Confort — absorba
Ozona etc...

Jouets - Circuit 24
Hornby - Jouef - Leyo - etc
Remise F.M. 5 %

12, rue du Dr. Roux
SCEAUX - LES - BLAGIS

Auto-Ecole Carnot

29 - 31, RUE D'ESTIENNE-D'ORVES

FONTENAY-AUX-ROSES

Téléphone : ROB. 11 - 17

64, AVENUE RAYMOND CROLAND LE PLES SIS-ROBINSON

Échanges de logements

La Municipalité, désireuse de satisfaire au maximum les nombreuses demandes d'échanges de logements déposées en Mairie, a décidé de faire paraître dans chaque bulletin municipal la liste complète des propositions reçues.

Les personnes intéressées par cette rubrique peuvent s'adresser directement au Service du Logement, Centre Administratif, 10, rue Jean-Jaurès à Fontenay-aux-Roses, où toutes précisions utiles leur seront données à ce sujet.

— : — : — : —

N° 1. — Un local comprenant 1 pièce, cuisine situé au 3^e étage dans un immeuble en bon état, loyer 140 F par trimestre charges comprises à Châtillon-sous-Bagneux contre un logement composé de 2 ou 3 pièces avec ou sans confort.

— : — : — : —

N° 2. — Un grand studio, cuisine, entrée, balcon, w.-c., salle d'eau H.L.M. 1930, petit loyer situé au Plessis-Robinson contre un logement composé de 2 ou 3 pièces, cuisine, salle d'eau situé à Fontenay-aux-Roses ou à Sceaux.

— : — : — : —

N° 3. — Un logement comprenant 1 pièce, cuisine, w.-c. palier au 1^{er} étage situé à Pantin, loyer 110 F par trimestre contre une pièce principale, cuisine, w.-c. à Fontenay-aux-Roses ou environs.

— : — : — : —

N° 4. — Un logement composé de 2 pièces principales, cuisine, 1^{er} étage à Paris 15^e, loyer s'élevant à 70 F par mois, charges comprises contre un logement de 2 ou 3 pièces, cuisine, salle d'eau à Fontenay-aux-Roses.

— : — : — : —

N° 5. — Un logement composé de 2 pièces, cuisine, salle d'eau contre un appartement de 3 ou 4 pièces situé en banlieue-Sud.

— : — : — : —

N° 6. — Un logement de 2 pièces, cuisine, 2^e étage sur la rue situé à Saint-Denis contre un logement de 3 pièces à Fontenay-aux-Roses.

— : — : — : —

N° 7. — Un logement de 2 pièces, cuisine, salle d'eau tout confort, eau chaude, vide-ordures situé à Saint-Denis contre un appartement de 3 ou 4 pièces avec confort à Fontenay-aux-Roses.

— : — : — : —

N° 8. — Un logement de 2 pièces, cuisine, salle de bains, w.-c., chauffage central, 4^e étage dans une cité H.L.M. à Fontenay-aux-Roses, loyer 120 F par mois contre un appartement de 3 pièces, cuisine, confort à Fontenay-aux-Roses.

— : — : — : —

N° 9. — Un logement de 2 pièces, cuisine, salle d'eau, chauffage central individuel, petit loyer contre appartement de 3 ou 4 pièces, cuisine, salle d'eau.

N° 10. — Un logement composé de 2 pièces, cuisine, salle d'eau, entrée, chauffage central, 5^e étage avec ascenseur, petit loyer contre un logement de 3 pièces avec confort situé à Paris 14^e ou 15^e arrondissement.

— : — : — : —

N° 11. — Un logement composé de 2 pièces, cuisine, grand débarras, w.-c. à Pantin contre un logement de 3 pièces, cuisine avec confort banlieue-Sud.

— : — : — : —

N° 12. — Un logement de 2 pièces, cuisine, w.-c., salle d'eau à Fontenay-aux-Roses contre un logement de 3 pièces, cuisine, confort à Fontenay-aux-Roses.

— : — : — : —

N° 13. — Un logement de 2 pièces, cuisine, entrée, w.-c., 4^e étage contre une grande pièce, cuisine, à Fontenay-aux-Roses.

— : — : — : —

N° 14. — Un logement de 2 pièces, cuisine, w.-c., à Montrouge contre un logement de 3 pièces, cuisine etc., banlieue-Sud.

— : — : — : —

N° 15. — Un logement de 2 pièces, cuisine, w.-c. dans H.L.M. à Fontenay-aux-Roses contre un logement de 3 pièces à Fontenay-aux-Roses.

— : — : — : —

N° 16. — Un logement de 3 pièces, cuisine, salle d'eau, séchoir, deux balcons, chauffage central, au Plessis-Robinson contre un appartement composé de 4 pièces, cuisine, confort, situé à Sceaux ou à Fontenay-aux-Roses.

— : — : — : —

N° 17. — Un logement de 2 pièces, cuisine, loggia, séchoir à La Celle-Saint-Cloud contre un logement de 2 ou 3 pièces à Fontenay-aux-Roses.

— : — : — : —

N° 18. — Un logement de 3 pièces, cuisine, confort à Bagneux contre un appartement composé de 4 pièces, cuisine, confort à Fontenay-aux-Roses.

— : — : — : —

N° 19. — Un logement de 3 pièces, cuisine, w.-c., chauffage central individuel contre un logement de 4 pièces, cuisine, confort à Fontenay-aux-Roses.

— : — : — : —

N° 20. — Un logement de 3 pièces, cuisine, w.-c., chauffage central, situé au centre de Fontenay-aux-Roses contre un appartement composé de 4 ou 5 pièces avec confort situé à Neuilly.

SOCIETE D'ENTRAIDE DES MEMBRES de la LEGION D'HONNEUR

COMITE DE SCEAUX

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser au délégué de la commune DOLIVET Maire de Fontenay-aux-Roses ou à LEFEVRE, 8 ter allée Thaddy Bourg-la-Reine.

**HEURES DE PASSAGES DES METROS EN DIRECTION DE PARIS
A LA GARE DE FONTENAY-AUX-ROSES**

Dernier train direction Paris : 0 h. 21

SEMAINE					DIMANCHE				
Heures					Heures				
5	16	36	53		5	16	44		
6	16	36	49		6	09	34	58	
7	00	11	22	32 43 54	7	21	43		
8	06	17	27	40 55	8	04	25	45	
9	09	25	45		9	05	25	45	
10	05	25	45		10	05	25	45	
11	05	25	45		11	05	25	45	
12	05	25	45		12	05	25	45	
13	05	25	45		13	05	25	45	
14	05	25	45		14	05	25	45	
15	05	25	45		15	05	25	45	
16	05	25	45		16	05	25	45	
17	05	25	45		17	05	25	45	
18	06	21	41		18	05	27	45	
19	01	21	43		19	05	27	45	
20	05	27			20	05	27	57	
21	00	27	57		21	27	57		
22	27	57			22	27	57		
23	40				23	40			
0	21				0	21			



**DISTINCTIONS
HONORIFIQUES**

Chevalier de la Légion d'Honneur :
M. **RENAUD** André, 4 avenue Raymond Croland ; M. **GIRIER** Laurent, 2 rue René Barthélémy.

Médaille militaire :
M. **LE COZIC** Auguste, 86 avenue Gabriel Péri ; M. **RADENAC** Georges, 7, rue des Roses.

Chevalier du mérite social :
M. **ARMELA** Louis, 1 rue Auguste Lemaire ; M. **MEZATZE** Michel, 29 rue Jean Lavaud ; M. **BEAUCHEF** Raymond, 11 rue des Buffets.

Médaille d'Honneur départementale et communale d'argent :
M. **LAVALARD** Marcel, 49 rue du Docteur Soubise.

**MEDAILLES D'HONNEUR
DU TRAVAIL**

Nos concitoyens dont les noms suivent ont obtenu récemment la médaille d'honneur du travail.

Médaille d'or :
M. **PETITJEAN**, 140 rue Boucicaut.

Médaille de vermeil :

Mme **MOIZAN** Germaine, 3 ruelle des Marinières ; M. **JACQUET** Lucien, 1 rue Ferdinand Lot.

Médaille d'argent :

M. **BOTHNER** Edouard, Les Buffets, bât. 10 ; M. **EEMANS** Louis, 110 rue Boris Vildé ; M. **LEMAIRE** Marcel, Les Buffets bât. 1 ; M. **LE QUERRE** Jacques, 5 place du Général de Gaulle ; M. **LOUVET** Robert, 15 rue Boris Vildé ; M. **MANNIGART** Arthur, 98 rue Boucicaut ; M. **MARTIN** André, 28 boulevard de la République ; M. **WENGER** Charles, Les Buffets bât. 10 ; M. **TRIZAC** Jacques, 48 rue La Fontaine ; M. **TEXEREAU** Jacques, 20 rue René Vauthier ; M. **RENAULT** Mathurin, 94 rue Boucicaut ; M. **PHILIPPE** Roger, 15 rue Briant ; M. **PELLERIN** Raymond, 26 bis rue Blanchard ; Mme **TRAYAUD** Alice, 25 avenue de Paris ; Mme **DUPUY** Cécile, 8 rue Alfred de Musset.

A tous la municipalité est heureuse, à cette occasion, d'adresser ses bien vives félicitations.

**CENTRE
DE
DOCUMENTATION
DU
MEUBLE**

**CHOISIR LIBREMENT
sans être importuné**

Tous les meubles
toutes les literies
tous les sièges
toutes les cuisines

MANESSE
34, rue P.-V.-Couturier
CLAMART
Tél. : MIC. 28-91

342

**RENTREE SCOLAIRE
DU**

14 SEPTEMBRE 1964

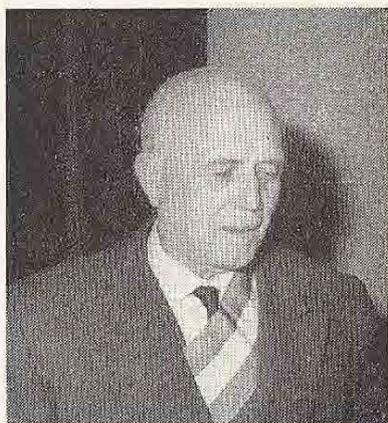
Les parents ayant des enfants à inscrire pour la prochaine rentrée scolaire sont informés qu'ils pourront procéder à cette inscription dès le 15 mai prochain, au Centre Administratif 10, rue Jean-Jaurès.

Pièces à fournir :

— livret de famille

— certificats de vaccination (antivaricelle - triple associée)

Cantines scolaires de Fontenay-aux-Roses



par **M. François CORNET**
Maire-Adjoint

La ville de Fontenay-aux-Roses, dont la population s'élevait à 8.000 habitants il y a quelques années, est devenue à l'heure actuelle, par suite de la construction d'immeubles et de villas, une ville de plus de 20.000 habitants.

Cette augmentation de population s'est surtout fait sentir dans notre cité par la venue de jeunes ménages ayant en général plusieurs enfants.

Afin de permettre à ces enfants, en âge de fréquentation scolaire de poursuivre leurs études dans de bonnes conditions, des écoles ont été construites et de nouvelles classes ont été créées.

C'est ainsi que tous les enfants de Fontenay-aux-Roses, peuvent se faire inscrire dans les établissements scolaires sans aucune difficulté.

Mais pour faciliter à de nombreuses mères de famille travaillant à l'extérieur ou se trouvant dans des situations spéciales, de laisser leurs enfants à l'école afin d'y prendre leur repas de midi, il a été nécessaire de prévoir l'agrandissement de la cantine scolaire existant déjà et d'en créer une nouvelle.

C'est ainsi qu'à Fontenay-aux-Roses fonctionnent deux cantines dotées d'une cuisine chacune, l'une à l'école du Centre, l'autre à l'école de la Roue.

Ces organismes possèdent un matériel de cuisine moderne facilitant la tâche des employés et améliorant grandement le service (grandes cuisinières avec fours, friteuses, machines à éplucher les légumes, presse viande électrique, chambre froide, réfrigérateur, etc...)

Le personnel des cantines comprend : un économe.

A l'école du Centre : un chef cuisinier, une cuisinière, cinq femmes de service.

A l'école de la Roue : une cuisinière, trois femmes de service.

La cantine de l'école du Centre est chargée de préparer outre les repas de cette école, les repas destinés aux enfants de l'école des Paradis et de l'école des Ormeaux, ces deux dernières écoles n'étant pas dotées de cuisine.

Ces repas sont transportés dans des récipients isothermes spécialement prévus à cet effet, afin que les enfants puissent prendre leurs repas dans des conditions normales.

Les effectifs (enfants) prenant leurs repas dans les différentes écoles se répartissent comme suit :

Ecole du Centre : garçons (22 classes) : 225 enfants — filles (20 classes) : 150 enfants — maternelle (10 classes) : 90 enfants.

Ecole des Paradis-maternelle : (4 classes) : 18 enfants

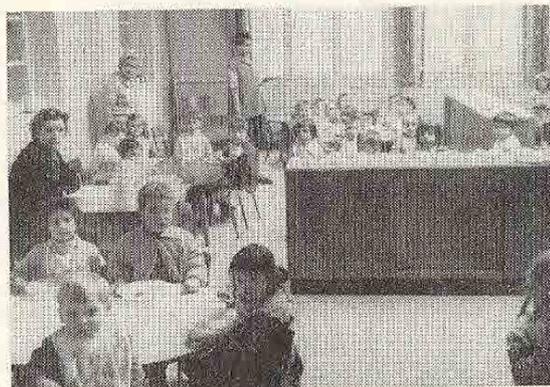
Ecole des Ormeaux : mixte : (9 classes) : 85 enfants.

Ecoles de la Roue : garçons (16 classes) : 105 enfants — filles (15 classes) : 85 enfants — maternelle (6 classes) : 30 enfants.

Foyer des vieux : 17

Les membres du personnel enseignant (Directeurs, Directrices, instituteurs, institutrices, surveillants et surveillantes) environ une quarantaine, sont autorisés à prendre leurs repas aux cantines scolaires ainsi que le personnel communal.

De plus une faveur spéciale a été accordée aux vieillards qui résident dans une maison de retraite située dans le quartier du Val Content. Les repas du midi pour 12 personnes leur sont directement apportés par les soins de la cantine.



Vue partielle du réfectoire de l'École maternelle du Centre

AVIS

Les familles désireuses d'envoyer leurs enfants aux colonies de vacances d'Etalles-sur-Mer (Côtes-du-Nord) et de Choranche (Isère) sont invitées à ne pas attendre le dernier moment pour formuler leur demande d'admission en raison des formalités à accomplir avant le départ.

Tous renseignements utiles peuvent être donnés au Centre Administratif (Bureau des Ecoles) concernant notamment le montant des participations demandées aux familles, les délais susceptibles d'être accordés pour leur règlement et l'aide éventuelle apportée par l'Etat et divers organismes, dans certains cas particuliers.

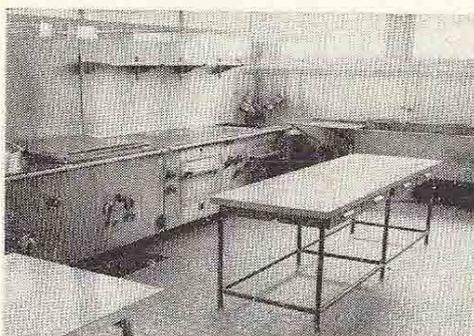
Date de départ :

— CHORANCHE : 13 juillet

— ETABLES : 6 juillet

La Mairie recherche du personnel de service pour la colonie municipale de Choranche (Isère).

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître à la Mairie.



Cuisine du groupe scolaire de la Roue

Les repas servis sont copieux, préparés et servis avec tout le soin désirable par un personnel dévoué.

Les menus sont en général composés de la façon suivante :

hors d'œuvre
un plat de viande ou poisson

CAISSE DES ECOLES PUBLIQUES

Cotisations 1964

Les personnes désireuses d'adhérer à la Caisse des Ecoles et de manifester ainsi leur attachement à l'Ecole Publique, sont informées qu'elles peuvent verser leur cotisation au CENTRE ADMINISTRATIF Bureau des Ecoles, 10, rue Jean-Jaurès, avant le 31 mai 1964.

Il est rappelé que l'activité de la Caisse des Ecoles se traduit essentiellement par une aide apportée aux enfants de familles nécessiteuses sous forme de distribution de vêtements, de chaussures et de la prise en charge des réductions accordées aux cantines municipales, ainsi que par la distribution de récompenses — livres de prix — sorties — promenades aux lauréats du certificat d'études — arbre de Noël, etc...

L'augmentation constante des effectifs scolaires lui impose des charges de plus en plus lourdes.

Aussi, le Président et les membres du Comité de la Caisse des Ecoles souhaitent vivement que tous les Fontenaisiens amis de l'Ecole Publique se montrent généreux envers cette œuvre, qui se consacre exclusivement au service de leurs enfants et dont les ressources — en dehors de l'importante subvention de

un plat de légumes
un dessert (fromage ou gâteau)
un fruit
avec pain à volonté.

Les prix des repas ont été fixés depuis le 1^{er} mars dernier par une décision du Conseil Municipal aux taux suivants :

Enfants école maternelle : 2,40 F.
Enfants autres écoles : 2,70 F.
Personnel enseignant et personnel communal : 3,00 F.

Les enfants dont les parents se trouvent dans une situation matérielle difficile peuvent obtenir une réduction du taux de cantine.

Les repas sont servis dans de grands réfectoires chauffés ou aérés suivant les températures.

Les tables et les chaises sont en formica, le matériel de vaisselle et de verrerie est en excellent état.

Les enfants prennent ainsi leurs repas dans un cadre agréable et reposant, ce qui leur permet de se délasser entre deux 1/2 journées de classe.

la ville — proviennent surtout de leurs cotisations.

Ils les en remercient à l'avance.

N.B. — Les parents d'enfants fréquentant une Ecole Publique de Fontenay-aux-Roses peuvent faire parvenir le montant de leur cotisation sous enveloppe fermée au Directeur de l'Ecole, qui la remettra à la Mairie.

Un reçu de cette cotisation leur sera transmis directement.

MADAME TOURNE, LAUREATE INTEXA, GAGNE UNE SIMCA 1.000

Une sympathique réunion a eu lieu au garage SIMCA du 5, avenue Jean Perrin, à l'occasion de la remise des clés de sa SIMCA 1000 à Mme Germaine Tourne, demeurant 8 rue François Villon, qui est la lauréate du grand concours des tricots INTEXA.

Mme Tourne, toute à sa joie, nous confiait : « depuis que j'ai appris la bonne nouvelle, je vois la vie en rose et tout va me sembler si facile avec ma SIMCA 1000 ! »

24 SIMCA ont récompensé ainsi les premiers lauréats de ce concours mais 1000 autres prix ont été également distribués à cette occasion par INTEXA.

(communiqué)

	CONCESSIONNAIRES SIÈGE SOCIAL 121, av. Aristide-Briand ALÉ 62-30, 31 MONTROUGE	Ets Ch. BROUSSE Société anonyme au capital de 300 000 F C.C.P. 6124-18 R.C. Seine 54 B 6460 BIAC 75-5766	LE RELAIS 194 194, av. Aristide-Briand ROB 52-90 ANTONY	
	Automarché d'Antony Occasions toutes marques 43, av. Don - Leclerc BER 01-98 ANTONY		Auto - Sud Locations voitures sans chauffeur 190, av. Aristide-Briand ALÉ 17-14 BAGNEUX	

La crèche



par **M. Albert GENDRON,**
Maire-Adjoint

On juge un arbre à ses fruits, on juge un pays d'après ses enfants. Une crèche est le premier symbole de la vitalité d'une commune. C'est la pépinière où l'on cultive avec sollicitude les « jeunes pousses » qui assureront la relève de demain. C'est le berceau de tout un avenir.

Notre ancienne crèche municipale ne répondait plus aux besoins créés par l'expansion démographique de notre commune. Il fallait donc envisager son remplacement, c'est chose faite aujourd'hui. Avec une importante participation de la ville de Fontenay-aux-Roses l'administration de l'Assistance Publique a en effet construit, une nouvelle crèche sur un terrain cédé par la ville, 1 avenue Gabriel Péri.

Elle a été inaugurée le jeudi 19 octobre 1961 par un délégué de la P.M.I., en présence de M. Dolivet, Maire de Fontenay-aux-Roses et de moi-même. De nombreuses personnalités, qui assistaient également à cette manifestation, ont pu admirer l'élégance, la gaieté et le confort de ce nouveau bâtiment, où tout a été mis en œuvre pour la joie et le bien-être de nos petits : des murs magnifiquement décorés d'animaux exotiques, un jardin pour permettre aux plus grands de bénéficier du grand air et du soleil, des bassins remplis de sable, pour qu'ils puissent s'adonner aux joies des « pâtés » et des châteaux éphémères.

Chaque jour notre nouvelle crèche accueille une cinquantaine d'enfants, sous la direction hautement qualifiée de Mme Joubert, une dizaine de puéricultrices et d'auxiliaires, leur consacrent tout leur savoir et tout leur dévouement.

L'âge d'inscription est de 2 mois à 3 ans, la participation familiale, fixée d'après les ressources des parents, est calculée selon un barème établi. La crèche est ouverte tous les jours de 7 h à 19 h, sauf les dimanches et jours fériés.

Au dernier recensement d'avril 1962, notre commune comptait 20.405 habitants. Ce chiffre, bien entendu, est déjà dépassé, et dans les années à venir, c'est avec une population de 30.000 âmes que nous devons compter. Aussi la municipalité est-elle bien décidée à ne pas s'en tenir là, soucieuse du bien-être de ses petits, désireuse d'apporter une aide toujours plus efficace aux mamans qui travaillent, elle a déjà prévu une réservation de terrain au centre de la ville, pour le jour où notre nouvelle crèche, devenue trop petite à son tour, exigera une installation plus vaste et répondant aussi parfaitement que possible aux exigences du moment.

L'ORIGINE DES CRECHES.

C'est sur une initiative bien française dont **Firmin Marbeau**, fut en 1845, l'instigateur, que les crèches, prirent en France, une ampleur que nous ne cessons d'encourager.

Les immenses progrès de la médecine préventive, l'hygiène de l'enfance, une diététique bien conçue, la surveillance de l'essor psychologique, font que nos crèches modernes obtiennent des résultats encourageants, qui en font souhaiter l'accroissement.

Le but de la crèche est de garder l'enfant dans la journée pendant les heures de travail de la mère, notre rôle n'est pas de discuter du travail des femmes en général ni même de la légitimité de ce travail chez les mères ayant de jeunes enfants, ce problème avec ses multiples aspects économiques, psychologiques, sociologiques, suscite toujours de nombreuses polémiques, mais elles sont, ici du moins inutiles. En effet, le travail féminin est un fait social contre lequel il est vain et naïf de s'élever.

Qu'il ait pour cause le besoin élémentaire de gagner son pain quotidien ou d'améliorer une vie trop médiocre, qu'il ait pour cause un désir d'indépendance hors de la tutelle maritale, ou le désir de s'affirmer en tant qu'individu capable de mener de front vie de famille et vie professionnelle, dans tous les cas et de toute façon, le droit au travail de la femme ne peut plus être contesté.

La crèche permet donc de maintenir le lien familial. Elle évite l'envoi de l'enfant au loin, en nourrice ou en pouponnière — en un mot la crèche est l'auxiliaire de la mère qui travaille.

HYGIENE GENERALE.

La crèche est claire, aérée, chauffée, les biberons sont donnés par des personnes qualifiées avec toutes les précautions nécessaires, quand les enfants ne

(Suite page 15)

UN BON VIN !

Valcontent

EN VENTE
dans les bonnes maisons
d'alimentation

336

(SUITE DE LA PAGE 14)

dorment pas on les surveille dans la salle de jeux, les jardinières d'enfants les faisant jouer isolément ou par groupes dans une atmosphère de gaieté et de calme.

ALIMENTATION.

Les nourrissons prennent les biberons préparés à la crèche selon les prescriptions médicales : lait naturel, laits de régime, bouillies, purée de légumes, sont minutieusement préparés et adaptés à chaque enfant. La qualité et la fraîcheur des aliments sont assurées grâce aux installations modernes (réfrigérateur, etc...)

SURVEILLANCE MEDICALE.

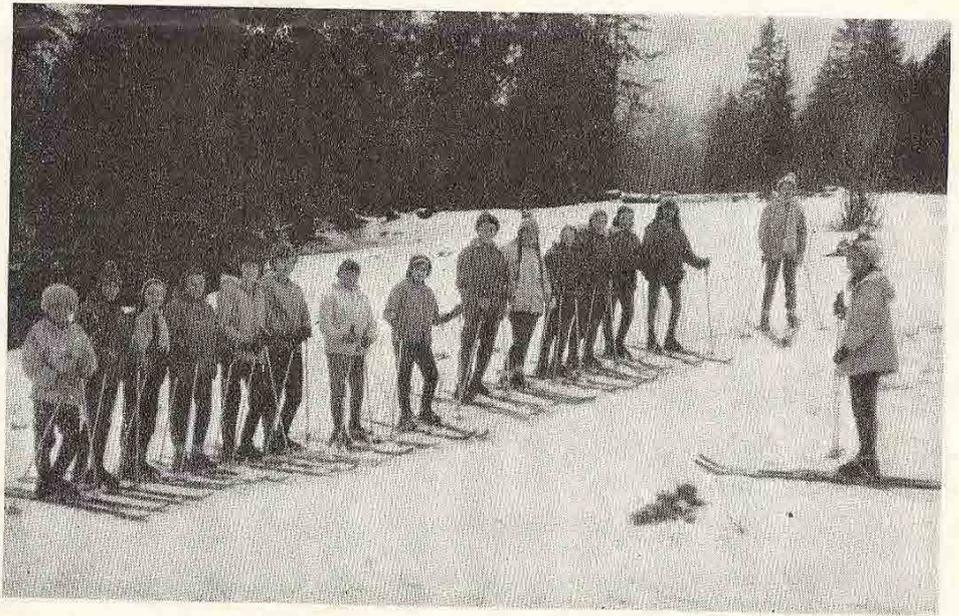
Lorsque l'enfant est admis, le médecin de la crèche l'examine complètement, interroge la mère sur les antécédents, sur le caractère et le comportement de l'enfant.

Le médecin indique les vaccinations nécessaires — contre la tuberculose, la diphtérie, le tétanos, la coqueluche, la variole, la poliomyélite, grâce à cette organisation, les maladies infectieuses ont régressé de façon remarquable.

La crèche se place au premier rang dans la lutte contre la mortalité infantile qui obtient, actuellement, de très beaux résultats.

Le médecin de la crèche, la directrice et les auxiliaires ne perdent pas de vue le climat affectif où doit se trouver l'enfant séparé de sa mère une partie de la journée, l'enfant doit vivre dans une atmosphère de confiance et d'affection.

Jeunes mamans qui lirez ces lignes, vous pouvez avoir confiance, allez à vos occupations, chassez de votre esprit cette inquiétude bien compréhensible d'une mère qui pendant 12 heures sera privée de son enfant, d'autres y veilleront tant sur le plan matériel que moral, et le soir quand vous retrouverez votre « bambin », pour lequel vous formez déjà bien des projets, « bébé » sourira.



Groupe de fillettes de la classes de neige près de Lans-en-Vercors (Isère)

Rappelons que la classe de garçons bénéficiaire des classes de neige a séjourné à Saint-Jean-de-Sixt (Haute-Savoie).

LIBRAIRIE PAPETERIE
ARTICLES DE BUREAU
Patrons Modes et Travaux
PEL 40-80
SCRIPTIS
42, rue de Fontenay
Châtillon-sous-Bagneux
(Seine)

346

CENTRE MEDICAL DE REEDUCATION FONCTIONNELLE

10, boulevard de la République à FONTENAY-AUX-ROSES

Téléphone : FLORIAN 24-65

MASSAGES - GYMNASTIQUE

Cours d'enfants et d'adultes - Leçons individuelles et par petits groupes - Gymnastique pré et post natale.

REEDUCATION - MECANOTHERAPIE - HYDROTHERAPIE

Bains et douches médicaux - Massages sous l'eau.

SAUNA - Bain de chaleur nordique.

VERTEBROTHERAPIE - Table d'élongations.

PHYSIOTHERAPIE - ELECTRICITE MEDICALE

Brunissage - Oxygénation.

Tous traitements exécutés sous contrôle médical.

Sécurité Sociale, Accidents du travail.

ETABLIS. CONVENTIONNE AVEC LES PRINCIPALES MUTUELLES.

354

TOUS LES JOURS AU SERVICE DE VOS YEUX

C. PAGET-BLANC

OPTICIEN

AGREE PAR LA SECURITE SOCIALE

104, rue Boucicaut, 104

FONTENAY-AUX-ROSES

FLO. 11-97

356

Installations de Chauffage Central
et de Brûleurs à Mazout

Ets A. PAIONNI

5, rue Boris-Vildé, 5

Dépannage de Brûleurs à Mazout de toutes Marques
FONTENAY-aux-ROSES (Seine) - Tél.: ROB. 20-65

355

JEUNES
GENS

Cours NADAUD

JEUNES
FILLES

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
EFFECTIFS LIMITES RATTRAPAGE
EXTERNAT — DEMI-PENSION

Directrice : M^{me} ROYER,

Directrice Honoraire du Lycée d'Etat Edgar Quinet - Paris

34, rue Marx Dormoy — ROB. 64-15, GOB. 66-77
FONTENAY-AUX-ROSES

367

Camping-Caravaning Nautisme-Remorques DUPONT-KINE

131, avenue Aristide-Briand - MONTRouGE

Tél. : 735 - 38 - 50 - VACHE-NOIRE

347

COURS FLORIAN

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE
de la 6^e aux Baccalauréats (toutes séries)

JEUNES GENS — JEUNES FILLES

Ambiance de travail et de calme

- * Une équipe dynamique de professeurs à l'expérience pédagogique éprouvée.
 - * Cours le MATIN.
 - * Etudes et activités sportives ou dirigées l'APRES-MIDI.
 - * Classes à effectif réduit.
 - * Externat et demi-pension.
 - * Groupes de « rattrapage ».
 - * Service de psycho-pédagogie
- 46, r. du Lycée, SCEAUX - FLO 31-07 et ROB 89-76
Laboratoires modernes - Activités artistiques (poterie, vannerie, etc.)
Train toutes les 8' (ligne de Sceaux) gares de Sceaux et de Bourg-la-Reine. — Bus : 128 et 188 (Porte d'Orléans)

366

ANALYSES MEDICALES

Laboratoire des 4 Chemins

13, AVENUE DU PLESSIS

CHATENAY-MALABRY — ROB. 35-82, PEL 34-65

M^{me} S. Micallef

Pharmacien-biologiste. Ancien interne des Hôpitaux de Paris

Métro : Robinson-Malabry ou au Marché

Autobus : 192 - 194 - 198 - 128

345